



# Lettre du Maire & de l'équipe municipale

Chères brunémontoises, chers brunémontois,

C'est avec joie que je vous partage cette 20<sup>ème</sup> lettre d'information, preuve de cette promesse que je vous ai faites de vous informer régulièrement des actions menées par l'ensemble de l'équipe municipale. Entre le budget voté au dernier conseil municipal, les travaux et l'actualité du village, j'espère que l'essentiel de vos questions trouveront réponses dans ce présent courrier.

## Un point sur le budget

Le budget prévisionnel pour 2024 a été voté dans son intégralité et à l'unanimité lors du dernier conseil municipal. Je tiens ici à remercier l'ensemble de mon équipe pour la confiance qu'ils m'accordent par l'intermédiaire de ce vote. Dans un effort de synthèse, on va se concentrer sur trois points qui sont : l'état de la dette, l'imposition et la dotation de l'État.

Concernant l'endettement, au début du mandat (soit en 2020), l'endettement total de la commune était à **708 123,84** euros. À l'heure actuelle, nous en sommes à **451 865,11** euros. En l'espace de quatre années de mandat sous ma responsabilité, la dette de la commune de Brunémont a été remboursée à hauteur de **15.70** %. Par ailleurs, vous constaterez que cet effort n'a pas impliqué de fortes hausses d'impôts.

Sur l'imposition, la hausse se limite au minimum imposé par Douaisis Agglo. Ce minimum requis permet notamment l'accord de subventions pour faire vivre la commune. Pour 2024, cette hausse se limite à **1** %.

Enfin, sur la dotation de l'État, nous étions à **119 023** euros pour 2023. Elle est pour 2024 de **119 534** euros. Si l'on prend en compte le niveau de l'inflation étant à **3,7%**, on constate que la dotation a baissé car sa maigre hausse ne compense pas le niveau de l'inflation. Mais je le rappelle ici, les impôts locaux n'ont pas augmenté pour autant.

## L'essentiel des travaux

L'éclairage public en LED progresse dans la commune. Prochainement, les rues de l'Abbaye et la rue d'en Haut seront totalement mises sous éclairage LED. Pour rappel, ce mode d'éclairage permet à la commune de réduire sa consommation d'électricité et ainsi de dégager une plus grande marge de manœuvre sur les dépenses de fonctionnement.

Autre chantier, le parc de jeu a été mis en sécurité avec une clôture autour de celui-ci pour garantir la sécurité des enfants, notamment face aux éventuels véhicules pouvant circuler à proximité. Certains jeux ont également été remplacés pour offrir à cet endroit une seconde jeunesse. Les intempéries récentes ayant ralenti le travail des ouvriers municipaux, l'espace de jeux rouvrira au public très prochainement. Je tiens à remercier l'ensemble des ouvriers de la commune ayant contribué à rendre cet endroit meilleur.



## Mise en sécurité

Un groupe de travail a été mis en place pour travailler sur la sécurité de la commune, notamment la sécurité routière. Dans les prochains mois, nous comptons installer des panneaux stop pour ralentir la circulation dans la rue Neuve. Des ralentisseurs seront également aménagés dans cette même rue pour amplifier la sécurité routière dans Brunémont. Nous vous tiendrons informés des avancées de ce projet.

## Bibliothèque municipale

Beaucoup de changements ont été faits concernant la bibliothèque municipale. Les nouveaux bénévoles vont très prochainement se charger de vous proposer des nouveautés afin de satisfaire petits et grands. Les horaires ont été modifiés depuis quelques mois, voici un rappel des ouvertures :

- Le lundi de **10h à 11h** et de **15h à 16h**
- Le samedi de **14h à 16h** (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois)

Une nouvelle page Facebook a été créée pour vous informer des nouveautés ainsi que des fermetures exceptionnelles. N'hésitez pas à suivre toute l'actualité de votre bibliothèque sur la page :

« **Bibliothèque de Brunémont** »

Une première bande-annonce des nouveautés vous attend en plus !

## Les marais

Récemment, Douaisis Agglo nous a envoyé un courrier. Ce courrier nous informe de l'arrêt du système de pompage mis en place dans le secteur des marais. Les zones concernées sont : la rue de Peupliers à Brunémont et Le Becquet à Arleux. Cet arrêt est effectif depuis mars 2024. Avec cette lettre du maire, il vous est joint le présent courrier de Douaisis Agglo par rapport à cette décision. Nous vous tiendrons informé des évolutions prochaines concernant cette situation.

## Merci aux associations

Une nouvelle fois, je tiens à remercier les associations pour tout le travail qu'elles fournissent au quotidien pour faire vivre Brunémont. Je pense notamment au marché de Noël, au carnaval organisé à l'École, à la brocante et bien plus encore. Je vous invite à suivre l'ensemble des associations sur leurs pages Facebook respectives.

Par ailleurs, l'ensemble des actions Brunémontoises sont toujours répertoriées sur le site internet de Brunémont, je vous invite à aller le visiter régulièrement pour être informés de tout ce qui se passe dans le village.